

Chez vous,
TOUS les emballages
se trient !

La lettre
du tri 2022
et de l'économie
circulaire

Le compostage

→ un atout **INCONTOURNABLE** 
pour **réduire vos déchets**



par-ici-les-bons-gestes.fr

0 800 835 821

Service & appel
gratuits

CITEO



**À JETER ?
À RECYCLER ?**
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

disponible sur
App Store Google Play Microsoft Phone



Par **ici**
les bons gestes !

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Les bons gestes pour réduire sa quantité de déchets

Le compostage

→ Qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un procédé naturel de dégradation des déchets de la cuisine et du jardin par les micro-organismes du sol, grâce à l'oxygène et l'eau. Après quelques mois de fermentation, il devient du compost comparable à du terreau.



30 %
des déchets
de notre
poubelle noire
pourraient
être compostés.

Il s'agit principalement d'épluchures de fruits ou de légumes, de marc de café, de coquilles d'œufs, etc. En les compostant, on se fabrique un amendement de bonne qualité et gratuit pour le jardin !

→ Pourquoi composter ?

- **Réduire** la quantité de déchets organiques dans la poubelle d'ordures ménagères ;
- **Réduire** les allers/retours à la déchèterie pour ses déchets verts ;
- **Produire** un riche amendement pour la terre : du compost ;
- **Protéger** l'environnement en évitant le recours aux fertilisants chimiques et polluants !

→ Vous n'avez pas de jardin et souhaitez composter ?

La collectivité développe et accompagne le compostage collectif dans les établissements, sur son territoire. Vous voulez rejoindre ce projet ?

Devenez référent de site !

Les ambassadrices du tri et de l'économie circulaire peuvent vous accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à contacter le Service Gestion des Déchets au **0 800 835 821** (numéro gratuit) ou par mail à preventiondesdechets@grand-chatellerault.fr.



Aujourd'hui, près de **6 000 composteurs individuels** ont été distribués sur le territoire de Grand Châtellerault.

Vous n'avez pas encore de composteur ? Rien de plus simple !

Grand Châtellerault propose l'achat de composteurs et vous offre un bio-seau et un guide du compostage.

En bois ou en plastique, réservez-le en ligne ou auprès du Service de Gestion des Déchets au **0 800 835 821** pour les habitants de Grand Châtellerault (hors SIMER).

Rendez-vous sur : par-ici-les-bons-gestes.fr



Choisissez votre composteur

15€

OU

+

20€

GRATUIT

→ Le broyage des branchages de jardin

Un service de broyage des déchets verts est proposé gratuitement dans les déchèteries de Grand Châtellerault aux usagers du territoire qui peuvent ainsi récupérer le broyat afin de l'utiliser dans leur composteur ou en paillage.

Voici les prochaines dates de broyage 2022 :

Mercredi 21 septembre :

- 9h - 12h : déchèterie de Doussay
- 14h - 17h : déchèterie de la Massonne (Châtellerault)

Vendredi 14 octobre :

- 9h - 12h : services techniques de Bonneuil-Matours
- 14h - 17h : déchèterie de Naintré

Lundi 24 octobre :

- 9h - 12h : déchèterie de Dangé-Saint-Romain
- 14h - 17h : déchèterie de la Massonne (Châtellerault)

Mardi 15 novembre :

- 9h - 12h : déchèterie de la Massonne (Châtellerault)
- 14h - 17h : déchèterie de Saint-Christophe

Retrouvez toutes les dates sur le site par-ici-les-bons-gestes.fr

Réservation obligatoire

sur le site internet ou auprès du Service de Gestion des déchets au **0 800 835 821**

Les déchèteries

Grand Châtellerauld compte 7 déchèteries situées dans les communes suivantes : Bonneuil-Matours, Châtellerauld La Massonne, Châtellerauld Nonnes, Dangé-Saint-Romain, Doussay, Naintré et Saint-Christophe.

→ L'accès aux déchèteries



La détention d'un badge d'accès est obligatoire. Les badges sont délivrés :

- par le service « Gestion des Déchets » de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerauld (Centre Technique Municipal - 208 rue d'Antran - Châtellerauld),

- directement sur le site par-ici-les-bons-gestes.fr

Ils sont remis gratuitement sur présentation des documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins d'un an ;
- une pièce d'identité.

Il n'est délivré **qu'un seul badge par foyer** présent sur le

territoire de Grand Châtellerauld (hors SIMER), celui-ci est personnel et nominatif il ne doit donc **en aucun cas être donné ou prêté à autrui.**

Un second badge d'accès peut être demandé mais sera facturé 15€.



→ Recyclerie : et si on jetait différemment ?

Depuis le 1^{er} mars, vous avez la possibilité, dans les déchèteries de La Massonne à Châtellerauld et de Naintré, de déposer vos objets encore en bon état pour l'ouverture à l'automne 2022 du magasin de la Recyclerie du Ressort, entreprise à but d'Emploi du Châtelleraudais.

Une Recyclerie est une structure qui a pour vocation de récupérer, remettre en état et/ou réparer, valoriser des biens d'occasion en vue de la vente à petit prix au grand public. On peut y déposer meubles, petits électroménagers, jouets, outils, articles de sports, entre autres.



Les quantités de déchets sont limitées par apport et par déchèterie afin de permettre l'accès au service à tous. Il est demandé aux utilisateurs de séparer les déchets de nature différente et de les déposer dans les conteneurs ou bennes réservées afin de favoriser les filières de valorisation.

Le but est d'économiser les matières premières en recyclant au maximum les déchets apportés : mobiliers, cartons, ferrailles, huiles usagées, équipements électriques et électroniques, déchets verts...

→ Ainsi, en 2022, de nouvelles filières de valorisation vont voir le jour

Il sera possible de déposer dans des bacs spécifiques :

- carreaux et plaques de plâtre ;
- les articles de sport et de loisirs ;
- les articles de bricolage et jardinage thermique ;
- l'outillage de peintre ;
- les jouets.



Vous trouverez les jours et horaires d'ouverture des déchèteries ainsi que la liste détaillée de tous les déchets acceptés sur le site internet par-ici-les-bons-gestes.fr

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut simplifie vos gestes de tri

➔ Chez vous, dans le sac jaune : TOUS les emballages se trient !

Une part importante d'emballages sont triés. Continuons encore nos pratiques : pensons aussi à y mettre les pots de crème, yaourts, tubes de dentifrices, films plastiques, flacons de shampoings et produits de douches...

6 bouteilles en plastique sur 10 sont recyclées grâce à notre geste de tri



Nos déchets jetés dans les sacs noirs sont enfouis. Cela représente un coût, financier et écologique important. **Domage, non ?**
Il est possible de changer ça, en TRIANT toujours plus !

Une seule question pour le tri : **est-ce un emballage ?**
Si oui, je le dépose dans le sac jaune.
Les bons gestes du tri :



- **Bien vider ses emballages :**
inutile de les laver, mais vidons-les complètement, en particulier les bouteilles et les boîtes de conserves.

- **Ne pas imbriquer les emballages :**
séparons les emballages les uns des autres car sinon, ils ne seront pas recyclés.



- **N'oublions pas de trier le papier et le verre :**
dans les colonnes aériennes destinées à cet effet !

➔ Des erreurs faciles à éviter

Pour que la collecte des déchets ménagers se fasse dans les meilleures conditions possibles, certains types de déchets sont refusés dans les sacs, par exemple :

- **Le verre :** il est recyclable à l'infini, jetons-le dans les colonnes aériennes destinées à cet effet. Dans un sac, il peut couper les agents qui le ramassent. Il éclate aussi dans la benne lors de la compression des sacs.
- **Les déchets verts :** vous pouvez les composter, les broyer ou les déposer en déchèterie. Ils peuvent aussi blesser les agents (griffures, coupures...).
- **Déchets d'origine animale :** résidus d'équarrissage ou cadavres d'animaux. Ces déchets doivent être évacués vers des filières spécifiques car ils sont susceptibles de transmettre des maladies.



Si vous êtes chasseur, un programme de collecte des déchets de venaison Grand Gibier est actuellement en cours de mise en place sur le territoire.

Renseignements : **Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne**

2134, route de Chauvigny 86550 Mignaloux-Beauvoir
Tél.: 05 49 61 06 08 - fdc86@chasse-en-vienne.com

- **Les matières fécales ou rebutantes :**
Les projections d'excréments dans les bennes ou au visage des agents sont désagréables et non hygiéniques ! Ces déchets peuvent être enterrés ou évacués directement dans les toilettes. La litière est compostable si elle est naturelle, ou peut être jetée aux ordures ménagères dans un sac noir fermé.
Attention toutefois : un sac plein de litière peut se déchirer ou être trop lourd à porter.

À noter :

Les collectes ont lieu tôt le matin. Présentez vos poubelles avant 5h ou la veille à partir de 19h.

IMPORTANT ! Si vous possédez un bac, merci de présenter la poignée côté route pour faciliter le travail des agents de collecte.

NOUS SOMMES TOUS des acteurs clés

du territoire de Grand Châtelleraut en contribuant à la protection de l'environnement.